Métropole d'Aix-Marseille-Provence : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 1 944 405 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, Métropole d'Aix-Marseille-Provence affichait un encours de dette de 3 Md€, soit 1 542 € par habitant, une épargne brute égale à 15,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 7,9 ans.

Dette par habitant
1 542 €
3 Md€ au total

Capacité de désendettement
7,9 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
15,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 056 € / hab.
2,1 Md€ au total

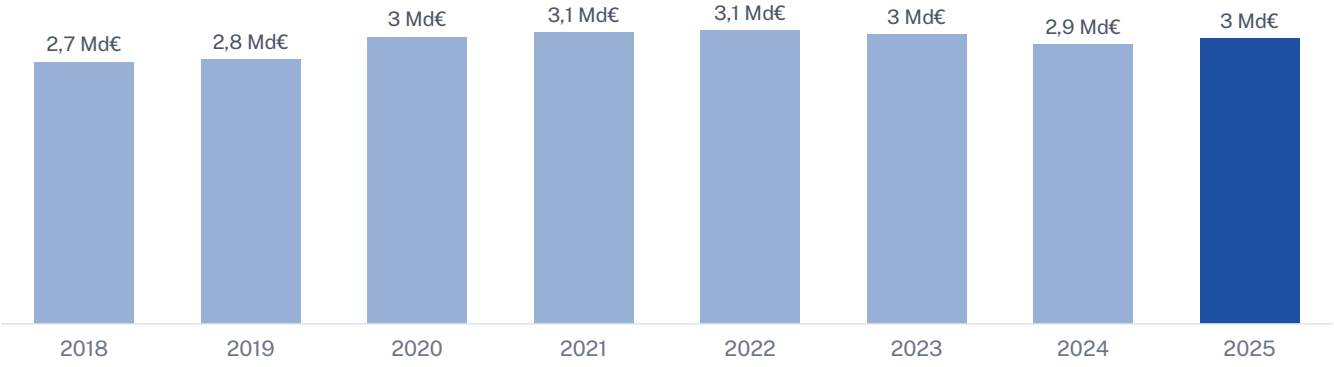
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 056 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	22,6 %	239 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	15,5 %	194 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	1 542 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	324 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-26 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 2,7 Md€ en 2018 à 3 Md€ en 2025 (+9,1 %). Valeur la plus haute : 3,1 Md€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	2,7 Md€	18 %	8 ans	539 M€
2019	2,8 Md€	19,1 %	7,2 ans	685,4 M€
2020	3 Md€	14,8 %	10,5 ans	532,8 M€
2021	3,1 Md€	20,2 %	7,4 ans	519,5 M€
2022	3,1 Md€	19,6 %	7 ans	528,6 M€
2023	3 Md€	20,3 %	6,4 ans	468,1 M€
2024	2,9 Md€	17,4 %	6,9 ans	617,9 M€
2025	3 Md€	15,5 %	7,9 ans	629,6 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Métropole d'Aix-Marseille-Provence
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	58,4 M€ pour 63 projets
Part du coût des projets payée par l'État	32,7 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	13,9 M€ pour 14 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Construction d'une nouvelle decheterie de venelles en remplacement de l'ancienne	1 577 087 €
2023	DSIL	Mise en place de l'Open Payment sur les réseaux de transport de la métropole (travaux)	1 470 000 €
2023	DSIL	Travaux extension de l'Arbois (création d'un nouveau bassin Phase 1 (travaux)	1 040 000 €
2024	DSIL	Cap horizon p+r_ volet travaux	700 000 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Travaux de mise en place des réseaux biogaz sur l'installation de stockage des déchets non dangereurx de l'Arbois – Travaux	517 120 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.